



HAL
open science

Claudel, La Rocque, les Croix-de-feu et "Le Flambeau"

Claude Pierre Perez

► **To cite this version:**

Claude Pierre Perez. Claudel, La Rocque, les Croix-de-feu et "Le Flambeau". Bulletin de la Société Paul Claudel, 2023, 1 (239), pp.15-20. hal-04442288

HAL Id: hal-04442288

<https://hal.science/hal-04442288v1>

Submitted on 6 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Claudel, La Rocque, les Croix-de-feu
et *Le Flambeau*

Il existe de Claudel un texte assez court, trois pages, intitulé « Mon opinion sur les Croix-de-feu ». Il est daté du 20 mai 1936.

Ce texte est peu connu, mais il est connu. Il a été publié dans les *Suppléments aux Œuvres complètes*¹. Il a été cité, quelquefois commenté par des érudits claudéliens, qui s'interrogent le plus souvent sur sa publication -ou non.

Il est possible désormais d'assurer (grâce à un ensemble de lettres conservées aux Archives nationales et dont le Centre Jacques Petit de Besançon possède les copies²) que ce texte n'a jamais été publié du vivant de son auteur. Celui-ci après l'avoir rédigé, a retardé son envoi et finalement ne l'a jamais fait parvenir au *Flambeau*, l'hebdomadaire des Croix-de-feu auquel il était destiné. Pourquoi a-t-il agi ainsi, et comment les choses se sont-elles passées? C'est ce que voudraient tenter d'indiquer les pages qui vont suivre.

Commençons par rappeler ce que sont les Croix-de-Feu. Il s'agit au départ (en 1927) d'une association d'anciens combattants créée avec l'aide financière du parfumeur François Coty, propriétaire du *Figaro*. Coty, « un Birotteau qui se prend pour César » (Bernanos) aurait d'abord espéré pouvoir s'en servir pour devenir un Mussolini français. C'était son rêve. Mais le lieutenant-colonel François de la Rocque (un officier catholique formé à l'école de Lyautey) mit un terme à ces velléités en prenant en 1932 la présidence du mouvement qu'il transforma en mouvement de masse. Les Croix-de-feu auraient compté quelques 800.000 membres, hommes, femmes et adolescents à la veille de leur disparition, qui survint le 18 juin 1936, quand le gouvernement de Front populaire prononça leur dissolution en même temps que celle des ligues d'extrême droite. La Rocque fonda alors pour les remplacer le Parti Social Français (PSF) qui allait être un parti de droite anti-parlementaire.

Une polémique divise aujourd'hui les historiens. Pour les uns, tels Zeev Sternhell³, les Croix-de-feu organisés de façon quasi-militaire (mais sans armes, et sans uniforme), affectionnant les défilés martiaux à la manière des *squadre* de Mussolini ou des SA de Hitler, seraient l'expression la plus nette d'un « fascisme français ». Les autres, comme Pierre Milza ou Michel Winock, récusent catégoriquement cette assimilation en soulignant le républicanisme de La Rocque, son légalisme au moment du 6 février 1934 : son refus de se joindre aux émeutiers et d'attaquer le Palais Bourbon, qui l'a fait accuser de « trahison » par l'Action Française, a sans doute sauvé le régime. Ils rappellent également son aversion constante et explicite pour le nazisme et l'antisémitisme, et pour toute forme de dictature. Au bout du compte, ils le rattachent à « une forme de catholicisme politiquement autoritaire et socialement conservateur »⁴. Après la déclaration de guerre, La Rocque,

1 SOC, L'âge d'homme, vol. I, pp. 168-171.

2 Archives Nationales, cote AB XIX 5195, entrée 4783. Je remercie Pascal Lécroart et Thomas Dandin, du Centre Jacques Petit, pour les documents aimablement communiqués.

3 Zeev Sternhell, *Ni droite ni gauche. L'idéologie fasciste en France*, Paris, Seuil, 1983.

4 Michel Winock : « Retour sur le fascisme français. La Rocque et les Croix-de-Feu », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. n° 90, no. 2, 2006, pp. 3-27.

un moment rallié à Pétain, créa en 1942 un réseau de résistance avant d'être arrêté par la Gestapo l'année suivante.

Puisqu'il s'agit ici de Claudel, il est nécessaire de rappeler son rejet des fascismes et son aversion pour les hommes politiques qui les incarnent. Cette aversion se marque à la fois dans son action diplomatique (avant sa retraite et après) et dans ses papiers privés, journal et correspondance. Son grand homme, dans les années trente, ce n'est sûrement pas La Rocque, ni aucun chef fasciste, ni Franco en dépit du poème « Aux martyrs espagnols » (qui ne cite pas une fois le nom de Franco). De tous les hommes politiques français de l'époque, celui qui lui inspire le plus de sympathie, et dont il est humainement le plus proche, c'est incontestablement Édouard Herriot, président de la Chambre du Front Populaire, président honoraire du Parti radical. Et son grand homme, à cette époque, c'est Roosevelt, comme j'ai tenté de le montrer ailleurs⁵.

L'article de 1936 sur les Croix-de-Feu, toutefois, ne masque pas les similitudes avec les mouvements fascistes. À sa source, il voit un « phénomène de resserrement et de compénétration sociale », une « obscure nostalgie de fraternité et de communauté humaine [...] le sentiment d'un certain bien social, d'un certain idéal supérieur aux circonstances quotidiennes et aux intérêts individuels. »

C'est ce sentiment qui a donné naissance aux vastes mouvements que nous avons vus se développer sous des formes différentes, en Russie, en Allemagne et en Italie, et qu'il est plus nécessaire de comprendre que de vitupérer.

Mais il ajoute :

L'idée de race, l'idée de conquête, et moins que tout le reste cette absurdité marxiste qu'on appelle par un rapprochement bizarre de termes contradictoires, l'idée matérialiste, ne sont pas capables de faire battre nos cœurs à l'unisson

Par ailleurs, il complimente La Rocque pour ses « appels à la réconciliation nationale » et fait un éloge (assez inattendu de sa part, il faut l'avouer) de la modération, « la modération foncière, faite de bon sens et d'équilibre, *le don de penser plusieurs choses à la fois* ».

L'*éthos*, comme on dit, est aux antipodes de la rhétorique fasciste.

Entre Claudel et le mouvement de La Rocque, il y a un intermédiaire, un agent de liaison, qui est Christian Melchior-Bonnet, homme d'édition (conseiller littéraire chez Flammarion) et homme de presse.

Ce Melchior-Bonnet prend un premier contact avec Claudel le 31 octobre 1934 : il se présente alors à lui comme le secrétaire de l'académicien Pierre de Nolhac (que Claudel rencontre à la même époque lors d'une visite académique⁶). Il est chargé d'autre part du Courrier des lettres de divers quotidiens régionaux, et aussi de *Sept*, l'hebdomadaire dominicain qui sera supprimé en 1937 par le Vatican. Melchior-Bonnet demande à Claudel ses projets.

Il le relance le 25 mars 1936, et sollicite sa collaboration pour *Le Flambeau*, l'hebdomadaire des Croix-de-Feu. Claudel, qui l'année précédente disait à Mauriac sa « vive sympathie » pour le mouvement (on verra toutefois qu'il ne connaissait pas leur journal) et son regret de n'avoir jamais rencontré La Rocque⁷, répond par un refus poli. Il est trop occupé, mais il ne dit pas non, il serait disposé à « contribuer à votre œuvre si sympathique ». « En attendant, il me semble que vous

5 Claude Pérez : *Paul Claudel. « Je suis le contradictoire »*. Biographie. Éditions du Cerf, 2021, pp. 409-12.

6 « Une voix faible m'accueille du milieu d'un canapé où l'hôte invisible est étendu. Dirai-je lui-même ou sa dépouille ? Il me fait penser à cette sauterelle que j'ai une fois surprise en train de s'arracher graduellement à son enveloppe » (*Méditation sur une paire de chaussures*, Pr. p. 1243)

7 Lettre du 16 juillet 1935, reproduit in *La Vague et le Rocher, 1911-1954*, Minard, 1988, p. 87.

pourriez trouver dans mon œuvre déjà publiée, par exemple dans mes *Poèmes de guerre*, des choses qui pourraient intéresser vos lecteurs ».

Nouvelle lettre le 1^{er} mai, de Paris (« je retrouve votre lettre ») à la veille d'un départ pour Brangues. Claudel envoie un « petit poème [qu'il a] recopié pour les Croix-de-Feu au verso de la présente feuille ». Le verso, toutefois, ne comporte aucun poème grand ni petit, et aucun n'est joint aux documents conservés dans les archives. Claudel écrit par ailleurs en réponse à la demande de collaboration au *Flambeau* qui lui a été faite: « Pour la contribution dont vous parlez, je vais y penser à la campagne. Mais en attendant pourquoi *Le Flambeau* (dont on ne me fait pas le service) ne reproduirait-il pas le poème que j'ai publié dans *Poèmes de guerre* (NRF) et qui est intitulé : *Aux morts des armées de la République* ».

Le poème convient en effet parfaitement à une association d'anciens combattants. Il rappelle aussi, par son titre même, l'attachement de Claudel à la République, contestée par les groupes factieux. Pour finir, il signe « de tout cœur » tout en annonçant qu'il va réfléchir depuis Brangues à l'envoi d'un autre « petit poème ».

S'il l'a fait, il n'en reste pas de trace⁸. Le 20 mai, toutefois, Claudel reprend la plume pour écrire deux lettres. L'une à Melchior-Bonnet, lui indiquant qu'il vient de terminer l'article mentionné plus haut, mais qu'il ne l'envoie pas encore : son fils Pierre est en train de passer le concours du quai d'Orsay, et « comme je m'exprime avec une certaine liberté, je ne voudrais rien faire qui influençât les examinateurs ». Il promet d'envoyer l'article le 7 ou 8 juin.

La raison invoquée est-elle sincère ? Et est-elle la seule ? On peut en douter. Le 20 mai 1936, on est tout juste au lendemain de la victoire du Front Populaire, au moment où débute un vaste mouvement de grèves, avec occupations d'usines. Moins d'un mois plus tard, le 18 juin, les Croix-de-Feu seront dissoutes par le gouvernement Blum. Dans un tel contexte, l'article de Claudel publié dans *Le Flambeau*, prendrait une couleur polémique, partisane, qu'il souhaite sûrement éviter au moment où il est préoccupé avant tout de réconciliation nationale. Par ailleurs, en ce printemps 1936, il s'apprête à appuyer son ami Emmanuel Mönick qui est sur le point de partir en mission très secrète à Washington afin d'informer Roosevelt de la dévaluation projetée par Blum -dévaluation que lui, Claudel, approuve chaudement. Le succès de cette opération importe infiniment plus que son opinion sur les Croix-de-Feu⁹.

Ce même 20 mai, il écrit aussi directement à La Rocque (c'est la seule lettre à ce personnage que nous ayons) qui a insisté pour qu'il collabore au *Flambeau*. Il mentionne son article et sa lettre à Melchior-Bonnet, avant de résumer ainsi son point de vue :

Je crois que votre organisation a un grand rôle à jouer en se plaçant au point de vue de la réconciliation nationale, comme vous l'y invitez, de la restauration de la morale et de la lutte contre tous les parasitismes. J'espère voir fonder dans tous les coins de France des permanences où ces idées seraient non seulement expliquées, mais appliquées. C'est d'ailleurs la tactique communiste. Mais les Croix-de-Feu dans ce rôle ont une triple supériorité : loisir, compétence, principes moraux.

Nous n'avons pas la réponse de La Rocque, ni celle de Melchior-Bonnet. Mais réponses il y a eu, car le 7 juillet -donc, après la dissolution du mouvement par le gouvernement Blum- Claudel écrit au second, et cette fois le ton est changé :

Je suis partagé à l'égard des Croix-de-Feu et de leur chef entre des sentiments divers dont le plus clair est celui de l'incompréhension. Le colonel de La Rocque m'est infiniment sympathique, sa parole sonne clair, il donne l'impression d'un bon Français et d'un chef... et puis il ne fait rien ! Et l'on ne voit pas d'ailleurs ce qu'il pourrait faire actuellement, à moins

8 Les collections du *Flambeau*, incomplètes de la BnF, n'ont pas permis de vérifier si une publication est intervenue malgré tout.

9 Voir C. Pérez : *Je suis le contradictoire*, op. cit. ibid.

que ce ne soit la Guerre Civile, ce qui serait pire que tout ! Le voilà qui fonde un parti politique. Celui de Louis Marin ne suffisait-il pas¹⁰ ?

J'avais rédigé un article que j'étais prêt à vous envoyer. Je l'ai gardé dans mon tiroir, les événements lui ayant retiré opportunité et intérêt. Je pense que le mieux pour m'éclairer sur les Croix-de-Feu serait de lire leur journal. Je vous envoie donc le montant d'un abonnement d'un an. Quand j'aurai compris, je verrai ce qu'il me sera possible de faire.

On le voit, « l'incompréhension » a clairement pris le pas sur la sympathie.

La lettre suivante, du 30 juillet 1937, répond à une invitation à collaborer au *Petit journal*. Ce journal qui avait été à la fin du XIXe siècle l'un des principaux quotidiens français avant de connaître un lent déclin, était devenu depuis le 14 juillet précédent, le journal du Parti Social Français de La Rocque.

Claudé à ce moment-là vient de sortir du silence qu'il avait longtemps gardé face à la guerre civile espagnole. Son poème *Aux Martyrs espagnols*, qui a servi de préface au livre de propagande d'Estelrich : *La Persécution religieuse en Espagne*, paru en juin, a été repris dans *Sept*, le 4 juillet. Est-ce cela qui a réveillé l'intérêt de Melchior-Bonnet ? Mais Claudé est alors engagé dans d'autres entreprises journalistiques : à cette date, il est encore un collaborateur régulier de *Paris-Soir* (1,5 millions d'exemplaires, qu'il va bientôt quitter pour passer au *Figaro*).

Le 30 juillet, il remercie Melchior-Bonnet de l'invitation qui lui a été faite « en termes gracieux », mais refuse de collaborer. Il ne voit pas dans le *Petit journal* d'articles du genre de celui qu'on lui demande. Et puis il y a autre chose :

une accusation très grave a été portée contre le colonel de la Rocque par Messieurs Tardieu et Pozzo di Borgo : celle d'avoir pendant longtemps émarginé aux fonds secrets. Je préférerais attendre que cette affaire fût tirée au clair comme le procès engagé à Lyon le permettra sans doute.

La Rocque n'eut pas gain de cause dans cette affaire¹¹. Claudé ne collabora jamais au *Petit journal*.

Sollicité de nouveau sous l'Occupation par Melchior-Bonnet, il lui opposa un refus courtois.

Claude Pérez

Aix Marseille Université, CIELAM, Aix-en-Provence, France

10 Louis Marin (1871-1960), député de Meurthe-et-Moselle avant et après guerre, plusieurs fois ministre. Catholique, marqué par le catholicisme social, très hostile à la gauche, il est le président de la Fédération républicaine depuis 1924.

11 Accusé de mensonge par La Rocque, Pozzo di Borgo l'avait attaqué en diffamation. La Rocque fut condamné -à tort, selon certains.